

La lente dégradation du marché du travail se poursuit au premier trimestre 2026

L'emploi salarié se dégrade encore en Bourgogne-Franche-Comté. La très grande majorité des secteurs perdent des effectifs, ou sont au mieux stables au premier trimestre 2026. Cette érosion des effectifs salariés persiste depuis fin 2024. Seul l'emploi intérimaire progresse en début d'année. Le taux de chômage atteint 7,3 % de la population active au premier trimestre dans la région, en hausse continue depuis un an.

En ce début d'année, les entreprises recourent aussi davantage à l'activité partielle. Et le nombre de défaillances augmente fortement. Dans la région, plus de 2 000 salariés travaillent dans une entreprise qui fait l'objet d'une procédure collective. La construction et les services sont particulièrement concernés par les défaillances.

Toutefois, au premier trimestre, les ruptures de contrats de travail dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi sont moins nombreuses cette année que l'an dernier. Et le taux d'impayés de cotisations sociales reste faible de janvier à mai, un signe que la situation financière des entreprises privées ne se dégrade pas.

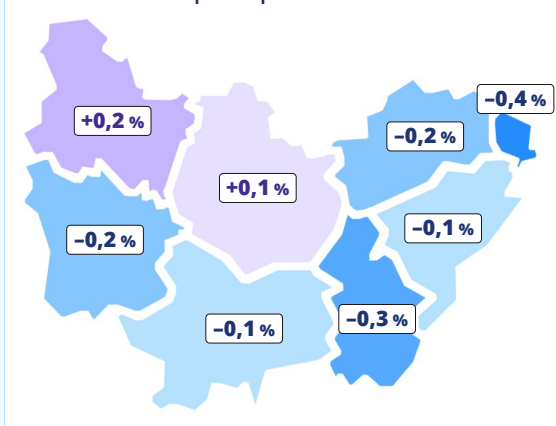
2 juillet 2026

988 000 emplois
au 1^{er} trimestre 2026 dans la région

L'emploi salarié à la baisse : -0,1 %
par rapport au trimestre précédent

📌 +0,0 pt en France hors Mayotte

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié
par département

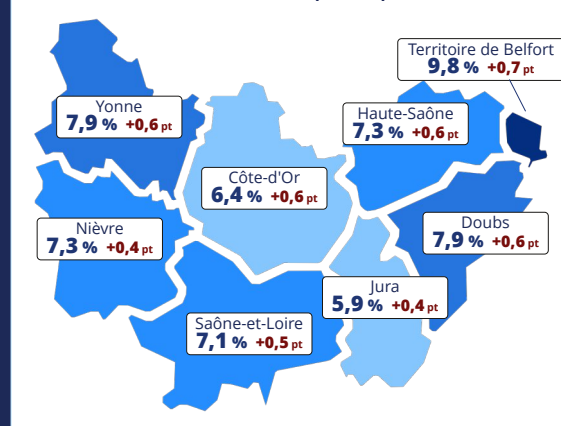


Le taux de chômage augmente nettement sur un an

7,3 % dans la région au T1
+0,6 point par rapport à 2025

📌 8,1 % (+0,7 pt) en France hors Mayotte

Taux de chômage au 1^{er} trimestre 2026
et évolution sur un an par département



Sources : Insee, taux de chômage localisés ; estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.



Contact : Christophe Leduc
chargé de communication externe
dr25-communication-externe@insee.fr
06 63 30 50 36

Consulter la publication : Insee Conjoncture n°52
Suivre l'actualité socio-économique régionale :
🌐 Page LinkedIn : [Insee-Bourgogne-Franche-Comté](#)
✉ Fil X : [InseeBFC](#)